



**Laissez-nous  
vous guider.**

## INFORMATIONS

Numéro de dossier :  
**EUS-**

Nom du policier: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Notes : \_\_\_\_\_

Produit par le Service des communications et le Module sécurité publique (division Police) de la Ville de Saint-Eustache. Conception graphique : Voyou communications (450) 472-5726

## Victime de vol à domicile?



**Ne demeurez pas  
seul avec vos  
problèmes.**



**Vous avez été victime d'un vol à domicile et avez communiqué aussitôt avec votre Service de police. Vous avez posé le bon geste. Dans cette situation particulière, nous pouvons vous guider.**

## QUE SE PASSERA-T-IL À COMPTER DE MAINTENANT ?

**Suite à l'appel :** un rapport d'événement sera rédigé et une enquête policière suivra.

**Identité judiciaire :** si nécessaire, un technicien en identité judiciaire sera appelé sur les lieux du vol pour prélever des empreintes digitales ou autres.

**Liste des objets volés :** une liste d'effets volés vous sera remise si nécessaire et vous devrez la compléter dans les plus brefs délais, pour la remettre au Service de police afin que celui-ci puisse l'inclure à votre dossier.

**Service d'aide :** le policier vous invitera à signer un formulaire afin qu'un organisme communique avec vous pour vous offrir des services d'aide gratuitement.

**Arrestation d'un suspect :** advenant que les policiers procèdent à l'arrestation de personnes suspectes dans votre dossier, celui-ci sera alors soumis au Substitut du procureur de la Couronne qui décidera s'il autorise des procédures contre ces personnes. Lors des poursuites, si le suspect plaide coupable, vous n'aurez pas à vous présenter à la cour.

Autrement, vous recevrez une citation à comparaître (« subpoena ») vous obligeant à vous présenter à la cour pour rendre témoignage. Dans ce cas, les policiers communiqueront avec vous pour vous expliquer votre rôle à la cour et, sur demande, il est toujours possible d'être accompagné d'un intervenant du CAVAC et ce, durant toute la période des procédures à la cour. Si aucune accusation n'est retenue, vous en serez avisé.

**En l'absence de suspect :** si aucun suspect n'est arrêté par les policiers, après un certain temps, vous recevrez une lettre du Service de la police vous indiquant que l'enquête sera suspendue jusqu'à ce que des faits nouveaux permettent de réactiver le dossier.

## RÉAGIR FORTEMENT, C'EST NORMAL.

Lors d'un vol, il est normal d'avoir peur, d'éprouver de l'angoisse, de la colère, de se sentir paralysé ou de ressentir un sentiment d'impuissance ou de perte de contrôle. Un vol peut perturber notre vie et entraîner l'une ou l'autre des conséquences suivantes :

**Au plan physique :** blessure, insomnie, maux de tête, rêve, cauchemar, perte d'appétit.

**Au plan financier :** perte économique, coût de médicaments, frais de transport (ex. : ambulance).

**Au plan psychologique :** méfiance envers les inconnus, changement d'humeur, agressivité, troubles de concentration.

**Au plan social :** perte de liberté, isolement, baisse des activités et loisirs.

**Vivre un tel événement peut s'avérer difficile; ne demeurez pas seul avec vos problèmes, parlez-en et surtout, n'hésitez pas à demander de l'aide.**

## Où M'INFORMER POUR OBTENIR DE L'AIDE?

■ **URGENCE 911**

■ Renseignements : (450) 974-5300

■ **C.I.S.S.S Jean-Olivier-Chénier : (450) 491-1233**

■ **CAVAC : 1 800-492-2822**

(Centre d'Aide aux Victimes d'actes criminels)

■ **Info-Santé : (450) 491-1233**

## POUR ÉVITER QUE CELA SE REPRODUISE

### COMMENT MIEUX PRÉMUNIR SON DOMICILE CONTRE LE VOL ?

**Les portes :** une porte-patio est un accès facile; il faut la renforcer avec une barre de sécurité.

Munir votre propriété d'une porte d'entrée pleine, sans panneaux vitrés, laquelle devrait ouvrir vers l'intérieur pour que les charnières ne soient pas accessibles. Le cadrage doit aussi être solide car une bonne serrure perdra son efficacité si un vigoureux coup de pied suffit à enfoncer la porte.

**Les serrures :** Munir vos portes de serrures à double cylindre. Même de l'intérieur, il faut une clé pour les ouvrir. Une serrure à pêne dormant d'au moins 2,5 cm est une bonne protection.

**Fenêtres :** les fenêtres peuvent être renforcées avec un grillage décoratif ou une barre de métal. Assurez-vous cependant que votre installation n'est pas fixe et qu'elle puisse s'enlever facilement et rapidement en cas d'urgence (feu, etc.).

**Systèmes d'alarme :** c'est sûrement la meilleure protection que l'on puisse s'offrir. À vous de choisir le modèle qui vous convient le mieux : cellule photo-électrique, rayons infra-rouges, micro-ondes ou ultrasons. Il existe aussi des systèmes d'alarme domestiques, faciles d'installation et peu coûteux. Votre système doit être muni d'une minuterie. Laissez une clé à quelqu'un et avisez le Service de police des personnes à contacter en cas de nécessité.

**Identification de vos biens :** votre Service de police vous fournira, sans frais, un burin vous permettant de marquer vos biens, ainsi que des autocollants pour indiquer qu'ils ont été marqués. Nous vous recommandons de graver votre numéro de permis de conduire : il s'agit d'un numéro unique à chacun et facilement identifiable par les policiers lors du recouvrement de biens volés.

Ne laissez pas d'objets sur le terrain qu'un voleur pourrait utiliser (ex. : échelle).

**Éclairage :** privilégiez un éclairage extérieur qui donne une vue complète de votre domicile, placez-le hors de portée des suspects et assurez-vous qu'il est à l'épreuve du bris.

À l'intérieur, ayez un éclairage adéquat donnant l'impression qu'il y a une présence et surtout, ne laissez jamais votre domicile sans éclairage. Vous pouvez vous munir d'une minuterie automatique; rien de tel qu'une lampe qui s'allume soudainement. Vous pouvez aussi brancher une minuterie à un appareil radio.

**Clôture ou haie :** elle doit servir à limiter les accès et bien se verrouiller. Pourquoi ne pas cadenasser la barrière donnant accès au terrain? Évitez de placer arbres et arbustes à un endroit pouvant cacher une ouverture (porte, fenêtre, etc.), ce qui pourrait aider un suspect à se dissimuler ou à dissimuler sa marchandise.

**Bijoux et argent :** Ne laissez aucun bijou ni argent à portée de main. Ce sont les cibles préférées des voleurs. Un peu d'imagination vous permettra de trouver une cachette sûre que nul ne pourra découvrir.

**Numéro civique :** votre numéro civique doit être bien éclairé et facilement repérable lors d'interventions policières et ce, autant à l'avant qu'à l'arrière du domicile.